CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E51337** **VALABLE JUSQU'AU** **27/04/2027**

ÉDITÉ LE 12/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/03/1989

Raison sociale : SOCIETE G.D. PIROMALLI

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/10/2024

Capital : 50 000

9 BOULEVARD DU MARECHAL JOFFRE
06310 BEAULIEU-SUR-MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NICE

Siret : 350 064 721 00037

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 9129225-0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 289781

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 289781

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 93 01 64 36 **Fax :**

Portable : 06 09 51 27 46

Responsabilité légale :
PIROMALLI GUERINO GÉRANT

Site Internet :

E-mail : guerino.piromalli@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 435 256 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie		28/04/2026
2141	Transformation en maçonnerie		28/04/2026
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)		28/04/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/05/2026 12:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.